

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1908)
Heft: 3

Artikel: Communications du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Assemblée générale du 30 avril 1908, petite salle
de l'Institut.

Présidence de M. Edmond MARTIN, président.

1^o Communications du Comité.

Bulletin n° 2.

M^{me} J. Ballet tient à ce que la petite rectification suivante soit apportée au compte-rendu de sa conférence sur les Ecoles de Bruxelles :

« L'école d'arriérés de la Place du nouveau marché aux grains ne comprend que les arriérés pédagogiques (indisciplinés, élèves entrés trop tard à l'école.) Les arriérés médicaux sont réunis dans 6 classes : 3 classes de garçons à l'école primaire de la rue Haute et 3 classes de filles à l'école primaire de la rue Blaes. Ce sont ces classes qui sont spécialement sous la direction de MM. Dr^s Demour et Decroly et qui méritent d'être visitées. »

Démissions.

Les démissions de M^{mes} R. Albaret, M. Fontaine, M^{les} E. Gerdil, A. Julliard et H. Julliard sont acceptées.

2^o Introduction à l'étude de la loi sur l'Instruction publique du 5 juin 1886, par M. le Prof. J. Dubois.

En quelques mots M. le Président rappelle l'actualité du sujet. Notre Corps législatif a décidé de remettre en question la